



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	9 décembre 2022	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : -2 °C)	Vent :	21 km/h Sud	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	5 E.P.	Nombre total d'inscriptions 112
Total des paris mutuels	\$ 1,882,594			
Contact vétérinaire	Y	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur
				Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé John Dorion	Juge associé Emma Pote (à distance)
--------------------------------------	------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Nous avons discuté avec l'entraîneur, Dain Pearson, au sujet de la réclamation du cheval, "Major On The Beach", dans la Course 10, déroulée hier soir.

Le cheval était programmé comme un cheval, mais en fait c'était un hongre.

La règle de la CAJO 15.20.02 stipule que "dans le cas où le sexe d'un cheval réclamé a été incorrectement inscrit dans le programme de courses, le réclamant ou son représentant autorisé doit aviser les juges de l'erreur dans la demi-heure (½) suivant le moment où le réclamant ou son représentant autorisé a physiquement récupéré le cheval, compte non tenu du souhait de le garder ou non. Si le réclamant ou son représentant autorisé n'avise pas les juges de l'erreur dans le délai prescrit, le réclamant est réputé comme ayant accepté le cheval réclamé".

Matt Gregory était en formation ce soir pour devenir officiel des courses.

1^{re} étape de la *Niagara Series* – Pouliches ambleuses de trois ans (Course 6)

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le conducteur, Scott Young, a enfreint la règle de la CAJO 22.19 pour ne pas avoir maintenu les pieds dans les étriers dans le dernier droit.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$500.

Il s'agit de la troisième infraction commise par Young au cours des six derniers mois.

Décision #1982475

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Un test d'haleine par bandelette a été utilisé.

Enquête

Le #1, "Lady Harbro", (J. Jamieson), a fait un bris d'allure avant le départ et ne s'est pas rendu à l'intérieur du poteau de remboursement.

On a opéré un remboursement de \$9,913.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/N-Q8Phy1sy8>

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Un test d'haleine par bandelette a été utilisé. Rien à signaler.

Course 8 – Scott Wray a enfreint la règle de la CAJO 6.02(a) (ne pas avoir respecté ses engagements de courses) ce qui a entraîné un changement de conducteur tardif.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100.

Décision #1982517

Le #7, "Fomo", a terminé la course avec de l'équipement brisé (collier d'épaule Buxton).

Le #7, "Fomo", a été inscrit par le vétérinaire de la Commission sur la liste des vétérinaires (maladie) à court terme.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #2, “Casimir Swamp Girl”, (Trev. Henry), a effleuré les pylônes pour finalement remporter la course.

Aucune sanction n’a été imposée au conducteur, J. Jamieson, comme il avait tenté de garder son cheval le long de la rampe et de faire face au #3, “Tuggingoncredit”, (D. McNair), à son extérieur.

Le #1, “Mystifying”, a été inscrit par le vétérinaire de la Commission sur la liste des vétérinaires (maladie) à court terme.

Réclamations :

Course 3

“Golden Leader” (4), pour \$10,625, propriétaire-entraîneuse Courtney Robson.

Course 5

“Sheplaysforkeeps” (1), pour \$10,625, entraîneuse Carol Voyer– propriétaires Carol Voyer et Bruce Tremblay.

“Siboney” (2), pour \$10,625, entraîneur Mark Winacott, propriétaire Jemaxpo Racing Stable LLC.

Course 8

“Something Royal” (1), pour \$10,625, entraîneur Isaac Waxman, propriétaires Tess Waxman, Troy Learn et Louis-Philippe Roy.